

ACTION URGENTE

DES FAMILLES HAÏTIENNES RISQUENT DE NOUVEAU UNE EXPULSION FORCÉE

Des centaines de familles haïtiennes risquent d'être expulsées de force du camp de réfugiés où elles vivent depuis le séisme de janvier 2010. Des représentants du propriétaire du terrain et des policiers du quartier les menacent et les harcèlent.

Des délégués d'Amnesty International se sont rendus en mai au camp Grace Village, dans le quartier de Carrefour. Les représentants de l'homme qui se dit propriétaire du terrain les ont assurés que les habitants ne seraient pas expulsés de force. Pourtant, il est prévu que des abris supplémentaires soient démolis et les habitants continuent d'être menacés et harcelés.

Dans la nuit du 11 juin, le responsable du site et quatre policiers du quartier munis d'armes à feu et de machettes sont entrés dans le camp et ont détruit au moins 15 abris de fortune. Depuis le recensement effectué par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ces abris étaient considérés comme vides. Cependant, Amnesty International a été informée que des plusieurs personnes dormaient dans certains lorsque l'opération a eu lieu : l'un était occupé par une femme enceinte et une mère allaitante ; dans un autre se trouvaient deux garçons. Les policiers leur ont asséné des coups de pied lorsqu'ils ont tenté de s'enfuir. Selon les habitants, personne n'a été forcé à quitter le camp. Néanmoins, les personnes dont les abris ont été détruits le 11 juin n'ont reçu aucune indemnisation et n'ont pas été relogés.

Le responsable du site a prévu la démolition de 47 abris supplémentaires, y compris ceux de plusieurs personnes recensées par l'OIM. Amnesty International est convaincue qu'il s'agit de représailles visant les habitants du camp, en particulier les femmes, qui se sont plaints des menaces, des manœuvres d'intimidation et du harcèlement sexuel imputable à cet homme. Quatorze abris du secteur 12 vont être déplacés dans une zone inondable. Les habitants d'un autre secteur qui avaient été contraints à s'installer à cet endroit ont dû quitter le camp sans être relogés.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en français ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à veiller à ce qu'aucun habitant du camp Grace Village ne soit expulsé en dehors de toute procédure légale, sans préavis suffisant et sans avoir été consulté, et à garantir que toutes les personnes concernées se voient proposer une solution de relogement adéquate ;
- exhortez-les à assurer la protection des habitants du camp et à diligenter une enquête sur les menaces, les manœuvres de harcèlement et les violences présumées dont se rendraient coupables le responsable du site engagé par le propriétaire et les policiers du quartier de Carrefour.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 27 JUILLET 2012 À :

Premier ministre
Laurent Lamothe
Primature d'Haïti 33, Boulevard Harry Truman, Port-au-Prince, Haïti - HT-6110
Courriel : ecrire@laurentlamothe.com
Twitter : @LaurentLamothe « Appelez le Premier ministre haïtien @LaurentLamothe à empêcher les expulsions forcées illégales dans le camp Grace Village #Haïti Please RT »
Formule d'appel : Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier Ministre,

Directeur général de la police haïtienne
Mario Andrésol
Directeur Général de la PNH
Route de l'aéroport, Clercine #13 (Base SWAT),
Port-au-Prince, Haïti
Courriel : marioandresol@yahoo.fr
Formule d'appel : Dear Director, / Monsieur le Directeur,

Maire de Carrefour
Yvon Jerome
Mairie de Carrefour, Carrefour, Haïti
Hôtel de Ville, 63 Diquini, Route de Carrefour, Haïti
Courriel : mairiedecarrefour@hotmail.com
Formule d'appel : Dear Mayor, / Monsieur le Maire Principal,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques d'Haïti dans votre pays (adresse(s) à compléter) :
Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DES FAMILLES HAÏTIENNES RISQUENT DE NOUVEAU UNE EXPULSION FORCÉE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Au cours de ces derniers mois, la tension est montée dans le camp et jusqu'à présent, les autorités n'ont rien fait pour protéger les centaines de familles qui ont installé des abris de fortune à Grace Village après le séisme de janvier 2010.

Le propriétaire du terrain a interdit aux organisations humanitaires de fournir une aide à ces personnes. Le maire de Carrefour a également imposé des restrictions aux organisations et aux personnes qui aident les habitants du camp Grace Village, encore installés dans des abris de fortune. Bien que le camp se trouve sur un terrain privé, aucune organisation ni personne ne peut y mener des activités sans son autorisation.

Une délégation d'Amnesty International, qui s'est rendue sur place en mai 2012, a publié une action urgente (AU 135/12, AMR 36/003/2012, <http://amnesty.org/fr/library/info/AMR36/003/2012/fr>). À sa demande, elle a rencontré le 22 mai un représentant de l'homme qui se dit propriétaire du terrain où est installé le camp Grace Village, dans le quartier de Carrefour, à Port-au-Prince. Il a assuré que les habitants ne seraient pas expulsés de force.

Vingt-huit mois après le séisme dévastateur, plus de 400 000 personnes vivent encore dans des camps informels où leurs droits à un logement adéquat et aux services essentiels sont bafoués. Dans au moins 60 % des camps, les personnes déplacées sont menacées d'expulsion forcée. Depuis le séisme, des milliers de familles ont déjà été expulsées de force, en dehors de toute procédure légale, et se sont de nouveau retrouvées à la rue. Des solutions durables permettant de fournir un logement adéquat à toutes les personnes concernées tardent à être adoptées.

Noms : Habitants du camp Grace Village

Genre : hommes et femmes

AU 172/12, AMR 36/006/2012, 15 juin 2012